

LES TRAUMATISES CRANIENS (TC)

DEFINITION DU HANDICAP

Description

Un traumatisme crânien grave est consécutif à un choc violent et sévère au niveau de la tête et du crâne, responsable d'un coma et de lésions cérébrales.

Ces lésions cérébrales peuvent être focalisées : hématome extradural, hématome sous-dural, hématome intracérébral. Elles peuvent provoquer un effet de masse (compression) et induire une souffrance cérébrale secondaire par engagement (tronc cérébral ou cervelet). Ces lésions cérébrales peuvent être diffuses par phénomène de cisaillement avec œdème cérébral diffus, et contusions cérébrales multiples ; elles peuvent atteindre le tronc cérébral. Ces lésions cérébrales d'une grande complexité sont responsables de déficiences, de déficits neuropsychologiques et de troubles psychologiques.

➤ Les déficiences : elles peuvent concerner:

- les paires crâniennes: perte de l'odorat, troubles neuro-ophtalmologiques (baisse d'acuité visuelle, déficit du champ visuel, vision double), surdité, troubles de l'articulation du langage et de la déglutition ;

- le système nerveux central avec :

- des hémiplésies : toutes leurs formes cliniques sont possibles (en fonction du niveau des atteintes des voies motrices), elles sont soit unilatérales, soit bilatérales, et plus ou moins sévères ;

- des mouvements anormaux, uni- ou bilatéraux, plus ou moins sévères, soit involontaires, soit par troubles du mouvement volontaire (syndrome cérébelleux, dyskinésies).

➤ Les déficits neuropsychologiques qui sont marqués par les troubles du langage, les troubles de l'attention, les troubles de la mémoire (à court terme des faits récents ; à long terme des faits anciens), les troubles perceptifs avec la non reconnaissance d'objets, d'images, de l'écriture ou des physionomies, les troubles praxiques avec la difficulté à réaliser des séquences gestuelles ou reproduire des figures géométriques alors qu'ils n'ont pas de déficit moteur, les troubles des fonctions exécutives (la planification des actions est perturbée voire impossible).

➤ Les troubles psychologiques peuvent être de 2 ordres.

- D'ordre lésionnel :

- les lésions frontales peuvent entraîner un apragmatisme (incapacité à réaliser des activités concrètes, productives), ou une impulsivité avec majoration des tendances psychopathologiques latentes antérieures à l'accident ;

- les lésions temporales peuvent provoquer des troubles permanents de l'humeur, une altération de la conscience de soi avec sensation de dépersonnalisation ou d'irréalité, et des anomalies du comportement sexuel ; il s'y associe une anxiété, une peur intense, une sensation de colère entraînant des accès d'agressivité, des automatismes moteurs, la tendance à fuguer.

- D'ordre réactionnel en rapport avec la prise de conscience, et les réactions de l'entourage en lien avec l'atteinte physique, et le potentiel intellectuel perdu.

L'évolution (jusqu'à 5 ans), est sous la surveillance des thérapeutes (médecin, kinésithérapeute, orthophoniste, ergothérapeute, neuropsychologue...).

Le comportement de ces élèves est souvent perturbé. Les relations avec les autres demeurent fréquemment conflictuelles. Il faut rester vigilant à leurs réactions : elles peuvent être intempestives et oppositionnelles, violentes, voire démesurées face à un refus ou un échec. Les troubles du comportement du traumatisé crânien ont une grande incidence sur les acquisitions motrices et rendent les apprentissages moteurs difficiles.

Ils ont parfois des troubles de l'inhibition et de la rétroaction. La mémorisation n'est plus organisée, la mémoire ressemble à un vaste fouillis, il y a mélange des informations et des apprentissages.

Mini lexique

syndrome cérébelleux : *une lésion du cervelet peut être à l'origine de trouble de l'équilibre statique, de troubles de la coordination des mouvements, d'un nystagmus (*

dyskinésies : activité motrice involontaire lente et stéréotypée, affectant la langue, les lèvres, la mâchoire, le tronc et les membres

Apragmatisme : incapacité à réaliser des activités concrètes, productives, à maintenir une activité et un comportement bien adaptés aux besoins et aux conditions de vie

Les sujet TC peuvent se classer dans les catégories FE; F1, F2, D1, D2, D3 en fonction de l'importance des séquelles du traumatisme. Trois éléments déterminent l'importance de ces séquelles chez les TC il s'agit de la profondeur du coma, de la durée du coma et de la durée de l'amnésie post traumatique. Au niveau de la motricité, ce sont essentiellement les troubles de l'équilibre et de la coordination qui détermine la classe d'appartenance en EPS.

On retiendra que toutes ses perturbations engendrent chez le TC une grande souffrance qui entraîne des réactions imprévisibles, agressives ou violentes.

LES RESSOURCES MOBILISABLES.

En règle générale, les principales difficultés auxquelles sont confrontés les TC en EPS se situent au niveau des compétences méthodologiques. Quand les difficultés d'apprentissage sont liées à des troubles de la motricité (équilibre et coordination) l'approche est comparable à celle des IMC.

Compte tenue de ces observations, les activités individuelles semblent dans un premier temps plus adaptées que les activités duelles et collectives. Il conviendra dans une première approche de privilégier la construction et l'acquisition de compétences méthodologiques qui sont pour le collègue :

- Agir dans le respect de soi et des autres et de l'environnement par l'appropriation de règles
- Organiser et assumer des rôles sociaux et des responsabilités par la gestion et l'organisation des pratiques et des apprentissages : installer, utiliser, ranger du matériel, recueillir des informations, travailler en équipe et s'entraider
 - Se mettre en projet par l'identification, individuelle ou collective des conditions de l'action, de sa réussite ou de son échec pour élaborer un projet d'action et le mettre en œuvre, raisonner avec logique et rigueur, apprécier l'efficacité de ses actions, développer sa persévérance.
 - Se connaître, se préparer, se préserver par la régulation et la gestion de ses ressources et de son engagement en sachant s'échauffer, récupérer d'un effort, identifier les facteurs de risque, prendre en compte ses potentialités, prendre des décisions adaptées, maîtriser ses émotions, apprécier les effets de l'activité physique sur le corps humain, s'approprier des principes de santé et d'hygiène de vie.

Pour le lycée ces compétences sont :

- s'engager lucidement dans la pratique de l'activité : plus que d'autres, cette composante concerne les élèves handicapés.
- se fixer un projet d'acquisition ou d'entraînement et le conduire de façon de plus en plus autonome : chez l'élève handicapé, cette compétence s'inscrit dans une démarche quotidienne plus vaste qui est la recherche d'autonomie. Elle est soulignée par la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées de 1975 et celle de 2005.
- mesurer et apprécier les effets de son action et de celle des autres.
- se confronter à l'application et à la construction de règles de vie et de fonctionnement collectif.

La compétence : conduire ou maîtriser un affrontement individuel ou collectif (collège) et conduire un affrontement individuel et ou collectif (lycée), est celle dont la mise en œuvre pose le plus de difficulté. Nous exposerons deux situations (basket ball et judo) permettant d'organiser et de graduer les acquisitions.

LES AMENAGEMENTS GENERAUX POSSIBLES.

La principale difficulté d'organiser un apprentissage collectif (en présence du groupe classe) avec cette population intervient lorsque les facteurs de l'efficacité motrices sont conservés dans la plupart de leur dimension (force, endurance, coordination, résistance, souplesse) tandis que les troubles du comportement consécutifs aux troubles associés exposés ci-dessus restent importants.

Les aménagements doivent entre autres privilégier les facteurs suivants :

- Mettre rapidement l'élève en situation de réussite pour qu'il reprenne confiance en ses possibilités et puisse prendre ses marques, disposer d'une référence.
- Rechercher systématiquement l'acquisition des compétences méthodologiques (collège, lycée) en répétant les consignes, en sensibilisant, en soulignant à l'élève leur respect ou leur oubli.
- Pour travailler avec eux il faut absolument réduire et structurer l'information puis la complexifier progressivement. Dans les activités duelles et collectives, il est pertinent de les placer alternativement dans un rôle d'attaquant ou de défenseur, plutôt que de combiner les changements de rôles incessants comme on l'observe en situation de match ou d'opposition classique (sport de combat).

- Lors d'une première mise en situation d'affrontement après un apprentissage, il est souhaitable qu'elle se réalise avec l'enseignant pour prévenir d'une part les débordements mais aussi pour amener l'élève à accepter plus facilement la difficulté, à accepter la défaite.

LES COMPETENCES VISEES PAR L'EPS.

C1 - Réaliser une performance motrice maximale à une échéance donnée (collège)

- **Réaliser une performance mesurée à une échéance donnée.(lycée)**

La difficulté majeure est liée à la motivation. Les TC se découragent facilement. Il faut donc les stimuler, les encourager, rappeler et mentionner les progrès réalisés, leur donner des repères pour comparer, varier les situations d'apprentissage et maintenir l'intérêt.

C2 - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains (collège)

- **Adapter ses déplacements aux différents types d'environnement (lycée)**

Le point important est lié à la sécurité. Compte tenu de l'imprévisibilité du comportement de l'élève TC, il est indispensable dans les premiers temps de l'apprentissage, avant qu'une maîtrise relative des compétences existe, que l'enseignant se trouve toujours en présence de l'élève TC. Si l'activité est la course d'orientation il intégrera le groupe dans lequel l'élève évolue.

C3 - Réaliser une prestation corporelle à visées artistiques ou acrobatiques (collège)

- **Concevoir et réaliser des actions à visées artistiques ou esthétiques (Lycée)**

Ces compétences sont particulièrement indiquées pour ce type de déficience. Elles favorisent l'échange, elles permettent d'attribuer des rôles différents à chaque élève ou groupe d'élèves. Elles offrent un choix de situations très diversifiées. De même ces pratiques favorisent une individualisation des rythmes d'apprentissage (chacun disposant d'un choix comme on le rencontre dans les activités du cirque) de part le fait de l'unicité de la tâche motrice à développer.

- C4**
- **Conduire ou maîtriser un affrontement individuel ou collectif (collège)**
 - **Conduire un affrontement individuel et ou collectif (lycée)**

De part les relations qu'elles suscitent et induisent avec tous les camarades de classe (on ne choisi pas ses partenaires ou ses adversaires), les activités duelles et collectives sont pour l'élève TC souvent conflictuelles, et difficiles d'accès. Les deux situations proposées ont pour but de faciliter les apprentissages tout en atténuant les sources de conflit. Comme nous l'avions évoqué ci-dessus la démarche consiste à réduire le nombre d'informations afin d'en faciliter l'appropriation par l'élève TC.

1^{er} exemple d'activité le judo.

Le tableau ci-dessous propose des situations d'affrontement dans lesquelles les élèves peuvent s'engager pleinement. Il demeure extrêmement difficile surtout avec des collégiens de leur demander de graduer l'opposition quand ils travaillent avec l'élève TC surtout en situation de combat. Il faut que ce soit la situation d'affrontement qui régule ces éléments.

Le tableau permet aussi d'introduire un rapport de force qui est en faveur de l'attaquant ou du défenseur ; de différencier les rôles (attaquant défenseur) si nécessaire. Dans ce type de situation l'intérêt surtout avec des débutants est de les conduire à utiliser d'autres formes d'opposition que le rapport de force directe. Ils prennent conscience progressivement que le déplacement, l'esquive sont des modes de défenses efficaces qui permettent ensuite de contre attaquer.

Dans un premier temps, il est souhaitable que l'enseignant, de manière très ponctuelle, réalise la situation afin que l'élève TC ne soit pas surpris par le résultat quand il se retrouvera avec son camarade. Cette démarche permet à ce dernier de construire une représentation de la situation conforme à la réalité. Elle lui donne la encore des repères supplémentaires.

Tableau de Graduation des formes d'opposition

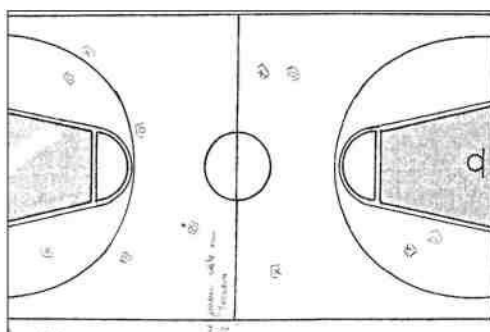
Formes d'opposition	Uke sans appui, sans saisie ; Uke avec appui, sans saisie ; Uke avec une saisie et Tori avec saisie (seulement si Tori avec une ou deux saisies l'autre avec ou sans appui ; débutant)	Tori	Uke et Tori avec deux saisies équivalentes	
En coopération, sans déplacement sans	1 à 2 séances	1 à 2 séances	1 à 2 cycles	1 à 3 cycles
En coopération, avec déplacement et	1 à 2 séances	1 à 2 séances	1 à 2 cycles	1 à 4 cycles
En opposition, avec rôle fixe : attaque ou défense, avec ou sans déplacement	1 à 3 cycles	1 à 3 cycles	1 à 3 cycles	2 à 4 cycles
En opposition, attaque ou défense, avec ou sans déplacement	2 à 3 cycles	2 à 3 cycles	3 à 4 cycles	3 à 4 cycles
Idem Uke à genoux, Tori debout	3 à 4 cycles	3 à 4 cycles		
Idem Uke debout, Tori debout	3 à 4 cycles	3 à 4 cycles		4 à 6 cycles

Il est possible de combiner les formes d'opposition (coopération avec ou sans déplacement...) avec les positions de tori et uke (tori debout et uké à genoux...)

2^{ème} exemple : le basket ball.

- Dispositif et consignes

On joue à 5 contre 5 ou à 6 contre 6. Chaque équipe répartit ses joueurs en attaquants et en défenseurs en fonction de leur niveau : sont défenseurs les joueurs qui ont le niveau de pratique le moins important ou les capacités les plus réduites dans un premier temps. On compte dans chaque équipe et aux mêmes postes le même nombre d'élèves déficients ou d'élèves valides placés en situation de handicap. Les défenseurs restent sur leur demi-terrain, protègent leur panier et cherchent à envoyer la balle aux attaquants situés sur l'autre demi-terrain qui tente de s'organiser pour marquer. Ils changent de rôle et de demi-terrain toutes les 5 min à 10 min. La ligne médiane du terrain est infranchissable par les joueurs.



- Variables du dispositif

Faire des équipes mixtes.

Mettre des contraintes de handicap quand la déficience de l'élève TC est trop lourde (Classés D1 et F1) et limiter l'opposition (ne pas prendre le ballon des main, défendre sur le partenaire, ne pas bloquer la passe mais tenter de saisir la balle quand elle est en suspension...).

Modifier les règles de répartition entre attaquants et défenseurs : ne plus tenir compte des groupes de niveau ; ne plus imposer, face à chaque élève TC, la présence d'un joueur valide homologue en situation de handicap dans l'équipe adverse. Laisser les élèves libres de choisir la meilleure stratégie dans l'organisation de l'équipe.

Étendre les déplacements à tout le terrain : déterminer éventuellement une dominante de position pour certains joueurs (défenseur à l'arrière, attaquant à l'avant) ou prévoir une zone dans laquelle l'équipe s'organise, la consigne pouvant être de défendre seulement dans la raquette.

- Compétences à acquérir

S'organiser pour devenir un élément qui contribue à la réussite de l'équipe dans les actions offensives et défensives.

Jouer collectivement.

S'adapter à la déficience du partenaire et de l'adversaire.

Gérer son effort.

- Connaissances à mobiliser

Caractéristiques des joueurs.

Capacités motrices valides et partiellement déficientes.

Ressources énergétiques.

- Mise en œuvre et vigilance essentielle

Pour que chacun trouve les conditions optimales afin de montrer ses compétences, l'enseignant doit prévoir des situations de références à 3 contre 3 ou 4 contre sans joueur déficient. L'arbitrage concernant le respect des règles adaptées doit être strict. Les temps de récupération et d'hydratation ne doivent pas être négligés.

- Remarques

Pour éclaircir les situations de jeu et faciliter leur appropriation par l'élève TC, il est souhaitable, lorsqu'on ne restreint plus les déplacements à une moitié de terrain, de mettre en place un jeu réduit qui peut aller de 2 à 4 joueurs par équipe.

C5 – Orienter et développer les effets de l'activité physique en vue de l'entretien de soi

Comme pour les activités à visée acrobatique, artistique ou esthétique, la pratique dans un but d'entretien de soi autorise une individualisation des apprentissages qui convient parfaitement aux caractéristiques de l'élève TC. Cette individualisation facilite le travail et l'appropriation des compétences méthodologiques qui font grandement défaut à ce type de pathologie.